9. L'immatériel

Complémentaire à l'économie de matérialité, qui repose sur la production, la distribution et l'accumulation d'objets, l'économie de l'immatériel s'appuie sur les savoir-faire, les talents, les systèmes d'organisation, les marques, etc. Bien que de plus en plus pris en compte par les acteurs de l'économie française, l'immatériel est encore peu étudié et valorisé. Il est pourtant facteur de croissance et d'innovation. La DGCIS veille à orienter et coordonner les politiques publiques en ce qui concerne le capital immatériel des entreprises.

Les travaux conduits pendant 18 mois par la DGCIS avec l'ensemble des acteurs concernés ont abouti à **un symposium international sur l'évaluation et la valorisation des actifs immatériels en octobre 2011**, accueillant intervenants français et étrangers, institutionnels, académiques et issus du monde de l'entreprise. À cette occasion, **33 propositions ont été annoncées**. Elles s'articulent autour de **quatre grands axes :**

- permettre la reconnaissance extracomptable des actifs immatériels afin de favoriser leur prise en compte par le marché ;
- mettre en place des dispositifs favorables au financement des entreprises investissant et capitalisant sur leurs actifs immatériels ;
- aligner les dispositifs fiscaux européens afin d'éviter que la localisation des actifs immatériels ne dépende que de critères fiscaux ;
- étendre les mesures d'incitation actuelles à d'autres catégories d'actifs en fonction de priorités de développement fondées sur les capitaux humain, de savoir, structurel et relationnel.

Cette « action collective 2012-2014 » bénéficiera d'un montant total de 7,4 M€.

Favoriser la prise en compte par le marché des actifs immatériels des entreprises

La DGCIS, accompagnée de 130 professionnels et entreprises, a élaboré en 2011 **le Thésaurus Bercy des actifs immatériels** fournissant une définition et des méthodes de valorisation du capital immatériel. Ce référentiel a permis aux experts-comptables de développer des outils de pilotage de la performance du patrimoine immatériel des PME. Ils sont aujourd'hui en cours de déploiement.

Thésaurus Bercy téléchargeable sur le site : http://www.observatoire-immateriel.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1326%3Arapport-thesaurus-bercy&catid=10&Itemid=88&lang=fr

En partenariat avec le ministère du Développement durable, la DGCIS organise une concertation pour préciser les exigences réglementaires de la loi Grenelle II en matière de production d'éléments extracomptables.

En outre, la DGCIS assure le secrétariat d'une plate-forme franco-allemande réunissant chercheurs, décideurs publics, dirigeants et représentants des médias, afin de faire converger les approches de gestion, politiques, financières, fiscales et juridiques entre les deux pays.

Présente dans les organisations internationales (*World Intellectual Capital Initiative, Global Reporting Initiative*), la DGCIS fait connaître les méthodes d'évaluation financière des incorporels et la norme ISO 10668 sur l'évaluation des marques.

Elle souhaite déterminer, avec les experts, un cadre d'application volontaire de valorisation des actifs créateurs de valeur des entreprises.

Zoom

L'immatériel en chiffres

L'immatériel représente les deux tiers de la valeur financière des entreprises composant le CAC 40 et plus largement, à une échelle européenne, de celles composant l'EuroStoxx 600.

On estime également que 48 % des investissements des entreprises seraient réalisés pour soutenir et développer leurs propres actifs immatériels. ■

Mettre en place des dispositifs de financement

Le manque de mesures du capital immatériel des entreprises est sans doute à l'origine du manque de dispositifs structurés en faveur d'un investissement plus direct dans les actifs immatériels. C'est pourquoi, la DGCIS s'attache à :

- **Protéger pour mieux valoriser**

Le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame) a réalisé une étude sur la gestion et la valorisation des actifs immatériels dans les industries culturelles et créatives (jeux vidéo, architectes et design). Les résultats de cette étude ont été présentés le 20 mars 2012 à l'Institut français de la mode (IFM).

b *www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes-prospectives/actifs-immateriels/actifs-immateriels.pdf*

La DGCIS accompagne la valorisation des bonnes pratiques en matière de gestion du capital humain dans les centres de formation des entreprises.

- **Développer l'investissement**

La création d'une place d'entreprises investissant dans les actifs immatériels devrait permettre de drainer l'épargne vers les entreprises innovantes et créatrices de valeur par les immatériels.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), le Fonds stratégique d'investissement (FSI), l'Association française des investisseurs en capital (AFIC) et la FFB développent des chartes d'investissement d'entreprises dans le but de définir une grille de critères, communément admise par les grands opérateurs de l'État, permettant de tenir compte des immatériels dans les investissements.

La DGCIS et Oséo proposeront des modifications nécessaires à la qualification « entreprise innovante » et expertiseront les dispositifs de financement et de garanties publics à certaines dépenses d'investissement dans le capital immatériel.

- **Soutenir les entreprises à l'export**

La DGCIS accompagne la signature d'une convention entre Oséo et l'INPI visant à évaluer la qualité de la propriété intellectuelle des entreprises pour les accompagner à l'export.

Elle soutient, depuis 2011, l'initiative de la Confédération nationale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) pour mettre les outils de l'intelligence économique au service de la sécurisation et de la valorisation économique du capital immatériel et permettre ainsi aux PME de structurer leurs quasi-fonds propres et d'être à même d'aller sur les marchés internationaux.

Aligner les dispositifs fiscaux européens

Un *benchmark* sera réalisé en 2012, à l'initiative de la DGCIS, pour recenser les dispositifs fiscaux reposant sur les actifs immatériels adoptés par les pays partenaires qui ont un impact sur la création de valeur des entreprises et des États. L'objet de cette étude est de trouver les mesures fiscales permettant d'apprécier l'attractivité de la France en matière d'investissements immatériels et sa capacité à décourager les délocalisations.

Accompagner les priorités de développement des entreprises

Les activités à forte valeur ajoutée des entreprises (perspectives de retour sur investissement, résistance face à la concurrence des pays émergés, valorisation des exportations, valeur ajoutée sociale) nécessitent des mesures d'incitations spécialisées.

La DGCIS a lancé, début 2012, un travail d'élaboration d'indicateurs mesurant la contribution et le potentiel économique du capital immatériel et des actifs incorporels localisés en France. Ces indicateurs viendront enrichir les données relatives au PIB, à l'assiette d'imposition et à la balance commerciale, en fournissant notamment des mesures en termes d'attractivité, d'image et d'emploi des investissements en incorporels.

Avec l'Insee et Oséo, la DGCIS élabore un baromètre des investissements des entreprises afin d'établir la traçabilité des investissements immatériels.

En décembre 2011, un groupe d'étude des marchés a été créé à l'initiative de la DGCIS, dans le domaine des achats de prestations de services intellectuels aux entreprises, afin de revoir les clauses de propriété intellectuelle dans le cadre des appels d'offres.

Enfin, la DGCIS soutient le développement des formations liées à l'innovation et aux immatériels et la création de chaires académiques sur le capital immatériel des entreprises, qui associent universitaires et entreprises. La première chaire, « Marques et valeurs », a été officialisée le 23 janvier à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, et rassemble Ernst&Young, Euro RSCG, ainsi que le pôle de compétitivité Finance-innovation.

En savoir b

Les actifs immatériels d'une entreprise

- Clients
- Marque
- Actionnaires
- Fournisseurs/partenaires
- Sociétal (communauté d'intérêt)
- Organisationnel
- Système d'information
- Savoir (innovation, technologie, brevet...)
- Humain